

LA lettre AUX locataires

LE MAGAZINE DE TERRITOIRE HABITAT



WWW.TH90.FR

NOVEMBRE 2020

8 nouveaux logements
à Châtenois-les-Forges

**0% D'AUGMENTATION
DES LOYERS EN 2021**

« ÉDITO DU PRÉSIDENT



Florian Bouquet, Président de Territoire habitat lors de l'inauguration de 8 logements à Châtenois-les-Forges le lundi 28 septembre dernier.

Une période particulière impose des décisions adaptées. Dans un contexte économique marqué par la crise sanitaire, ses conséquences sur l'emploi et sur les ressources des ménages, le Conseil d'Administration de Territoire habitat a décidé de ne pas augmenter les loyers pour 2021. C'est un effort de solidarité et de soutien à nos ménages. Cette décision n'est pas neutre car la période est tendue financièrement dans tous les secteurs mais elle s'est imposée dès le début du confinement.

Nous adaptons nos concours aux circonstances pour permettre de poursuivre la valorisation de nos cadres de vie.

C'est ainsi que le traditionnel concours de fleurissement a été virtualisé pour vous permettre de récompenser vos efforts dans vos logements et leurs extérieurs. Les récompenses, bien concrètes, permettront de poursuivre ce travail d'embellissement.

Concernant le cadre de vie, nous avons travaillé à la poursuite du déploiement des points d'apports volontaires (PAV) décorés et s'intégrant de belle manière dans nos sites. La gestion des déchets est une vraie préoccupation, et il est du devoir de chacune et de chacun, de s'auto-discipliner pour éviter tous les désagréments, y compris visuels, de notre environnement. Avec un effort de tous, nous pouvons sensiblement améliorer les abords de nos logements.

Au cours du mois de septembre, nous avons inauguré l'antenne d'Offemont, détruite par un incendie. Cet espace sera partagé avec la Mission Locale et se trouve sur le même site que l'Espace des Solidarités (ESD) du Conseil Départemental. Ainsi, nous poursuivons la démarche de proposer en un même lieu, le plus grand nombre possible de services pour permettre à nos habitants de disposer de la possibilité d'accomplir toutes les démarches administratives, souvent complémentaires dans un seul espace géographique. Cette complémentarité a débuté avec le site de Delle, se poursuit avec Offemont et se déclinera à l'échelle départementale sur plusieurs sites dans les mois à venir.

Le 18 septembre dernier, l'assemblée générale de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) de Bourgogne-Franche-Comté a élu à l'unanimité, M^{me} Marie-Hélène IVOL, Vice-Présidente de Territoire habitat. Elle va conduire durant 3 ans, avec François-Xavier DUGOURD, Vice-Président du Conseil départemental de Côte d'Or et Président d'Orvitis, le travail de tous les bailleurs de la grande région et porter notre voix dans les instances régionales et nationales. Avec elle, nous nous réjouissons de cet engagement au service du logement social et de son travail pour valoriser nos métiers, notre action et favoriser le partenariat entre tous les bailleurs. En votre nom à toutes et tous, nous lui adressons nos sincères félicitations et nos encouragements pour sa mission.

» Sommaire

PAGES 2-3 INAUGURATIONS DES ANTENNES

- » Delle-Beaucourt et Arsot-Nord Territoire

PAGE 4 CONSTRUCTION NEUVE

- » Inauguration de 8 nouveaux logements à Châtenois-les-Forges

PAGE 5 FLEURISSE- MENT 2020

- » Résultats du concours de fleurissement 2020

PAGE 6 ZOOM SUR

- » Les pôles recouvrement et encaissement

PAGE 7 COLLECTE DE DÉCHETS

- » Installation de trois nouveaux conteneurs 44 bis rue Parant à Belfort

PAGE 8 ACTUALITÉS

- » Marie-Hélène Ivol, Présidente de l'USH Bourgogne Franche-Comté
- » 0% d'augmentation des loyers

Inaugurations des antennes Territoire habitat à

L'ANTENNE DE DELLE BEAUCOURT

INSTALLÉE DANS LES LOCAUX DE L'ESPACE
DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES À DELLE



Le 27 août dernier, Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental et de Territoire habitat, accompagné de Marie-France Céfis et de Frédéric Rousse, administrateurs à Territoire habitat, de Cédric Perrin, Sénateur du Territoire de

Belfort, de Jean-Sébastien Paulus, Directeur de Territoire habitat, ont inauguré l'Espace des Solidarités Départementales Sud Territoire à Delle. Cette nouvelle organisation accueille désormais l'antenne Delle-Beaucourt de Territoire habitat.



Horaires d'ouverture :

Les lundis et jeudis de 14h à 16h
03 84 36 70 00

TERRITOIRE HABITAT

Delle et à Offemont

L'ANTENNE ARSOT – NORD TERRITOIRE

A OUVERT SES PORTES AU 10 RUE RENOIR À OFFEMONT



Depuis le 7 septembre dernier, Territoire habitat accueille ses clients au 10 rue Renoir à Offemont, 2 ans après l'incendie qui avait détruit cette agence.

DES LOCAUX PARTAGÉS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LA MISSION LOCALE

Dédiée à la gestion des logements du Nord Territoire, elle accueille les permanences publiques de Territoire habitat et les collaborateurs de l'Office. Elle intègre également les ser-



vices de la Mission Locale et l'Espace des Solidarités Départementales. L'objectif de ce regroupement d'équipes pluridisciplinaires, à Delle comme à Offemont, est d'offrir un accompagnement global et de proximité. Sur un même

site, les usagers trouvent des réponses à des questions aussi variées que l'urgence sociale, l'enfance et la famille, la protection maternelle et infantile, l'insertion sociale et professionnelle, le logement et la prévention spécialisée.

Horaires d'ouverture :

Les lundis de 14h à 16h / les mercredis de 9h à 11h
et les vendredis de 9h à 11h
03 84 36 70 00

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET



Territoire habitat renouvelle son image et lance une consultation en ligne sur son logo ! Pour un logo qui nous et vous ressemble ! Donnez-nous votre avis !

<http://web.th90.fr/questionnaire/>



Facebook : **Territoirehabitat**

Venez vous inscrire en ligne pour participer au concours de jongles de Territoire habitat !



Inauguration de 8 nouveaux logements à Châtenois-les-Forges

Territoire habitat a créé 2 immeubles avec de belles prestations en centre-ville de Châtenois-les-Forges. Inaugurés le lundi 28 septembre dernier, en présence de Florian Bouquet, Président de Territoire habitat, Mélanie Welken, Maire de Châtenois-les-Forges, Cédric Perrin, Sénateur du Territoire de Belfort et Jean-Sébastien Paulus, Directeur Général de Territoire habitat.

Ces 8 nouveaux logements sont composés de beaux volumes, agrémentés de jardins ou de grandes terrasses. Une belle opportunité que l'ensemble des locataires a su saisir, tous les appartements sont déjà loués !

L'occasion pour les élus locaux, les entreprises partenaires et les collaborateurs de Territoire habitat de rencontrer les locataires, de constater la qualité de cette nouvelle construction située au 66 A

et B rue du Général De Gaulle à Châtenois-les-Forges et d'échanger autour d'une exposition photos des travaux de cette opération.

En accord avec la commune de Châtenois-les-Forges, les bâtisses annexes de l'ancienne ferme « Courtot » ont été démolies et laissent place à une construction neuve de Territoire habitat composée de deux bâtiments reliés par une cage d'escaliers centrale comportant 8 logements et bénéficiant d'une trentaine de places de parking.



Typologie	Nombre	Surface moyenne	Loyer moyen
4 logements au rez-de-chaussée disposant d'un jardin			
T2	2	59 m ²	400 €
T4	2	93 m ²	600 €
4 logements au 1er étage disposant d'une terrasse			
T3	4	76 m ²	500 €

COÛT DE L'OPÉRATION : 1 309 000 €

La lutte contre la précarité énergétique est un axe de développement essentiel pour Territoire habitat, toutes nos réhabilitations et constructions neuves sont pensées pour réduire notre impact sur l'environnement.

Actuellement, 245 logements sont en cours de réhabilitations et 585 sont à l'étude pour un démarrage de chantier avant 2021. 36 logements neufs seront livrés en 2020, 12 sont en cours de réalisation pour une livraison en 2021 et 30 sont à l'étude pour un démarrage en 2021.



Résultats du concours de fleurissement 2020

Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, 76 locataires se sont inscrits à la 34^e édition du concours de Fleurissement de Territoire habitat : 35 en catégorie Balcon, 11 en Fenêtre, 22 en pavillon et terrains privatifs, 6 en abord d'immeuble (entrée ou montée d'escaliers) et 2 dans la catégorie Amicale ou regroupement de locataires.

Le jury de la Commission Fleurissement, présidé par Yves Vola, a récompensé **54 locataires** suivant trois critères :

- > le fleurissement en volume
- > la diversité des espèces
- > l'harmonie et la recherche esthétique.

Aussi, pour récompenser les efforts de tous, un chèque-cadeau d'un montant de 20 € (à valoir Chez Jardiland Bessoncourt) sera offert à l'ensemble des participants du concours.

Félicitations et remerciements aux 76 participants qui améliorent grandement le cadre de vie des quartiers, des communes et du département.



- ZOOM SUR -

Nos équipes Recouvrement et Encaissement, à votre écoute au siège de Territoire habitat

Depuis le 1^{er} septembre, les Pôles Recouvrement et Encaissement sont à votre disposition uniquement au siège de Territoire habitat.

Nos équipes vous accueillent sur place pour le règlement de votre loyer courant, de vos charges... Elles accompagnent également les clients en difficulté pour élaborer avec eux des plans d'apurement de leur solde débiteur et les orienter vers les aides possibles (Fond de solidarité logement...).

Pôle Encaissement et Recouvrement

44 bis rue André Parant – Belfort
Tél : 03 84 36 70 00
Accueil des clients du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.



FOCUS SUR LES MODES DE PAIEMENT

Territoire habitat met à votre disposition 6 modes de paiement pour payer votre loyer en toute sérénité :

- > par prélèvement automatique,
- > par carte bancaire (en ligne ou en borne),
- > par TIP (titre interbancaire de paiement),
- > par chèque,
- > par virement,
- > par Eficash (depuis le 1^{er} janvier 2020, le coût forfaitaire de ce dispositif est entièrement à votre charge, la Poste ayant décidé depuis janvier 2019 de renforcer ses procédures).



Territoire habitat vous conseille de privilégier le paiement de votre loyer par prélèvement automatique : le mode de paiement idéal !

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :



DATE DE PRÉLÈVEMENT ADAPTÉE

Selon votre situation personnelle, et la date à laquelle vous percevez vos ressources.
(4 dates de prélèvement : le 3, 6, 11 et 16 du mois)



PLUS SIMPLE

Pas de déplacement, pas de courrier à poster et les avis d'échéances vous sont envoyés, comme d'habitude



PLUS SÛR

Pas de désagrément en cas d'oubli ou d'absence prolongée.

Ne tardez plus pour le mettre en place :

- > téléchargez le mandat vierge de prélèvement Sepa sur www.th90.fr dans votre espace locataire
- > retournez votre mandat dûment rempli au siège de Territoire habitat
44 bis rue André Parant - CS 40 189 - 90004 BELFORT Cedex



Collecte de déchets

Le 29 septembre dernier, Grand Belfort a remplacé les anciens bacs roulants par 4 conteneurs neufs (Point d'Accueil Volontaire) au 44 bis rue André-Parant dans le quartier des Glacis du Château à Belfort.

Moins de nuisances et plus de déchets collectés : ces conteneurs améliorent le cadre de vie des habitants du quartier.

IL NE RESTE PLUS QU'À TRIER SES DÉCHETS !



Pour les communes de la Communauté de Communes des Vosges du Sud : Consultez le Memotri - CCvosgesdusud.fr



GROS ELECTROMENAGERS – GROS MEUBLES – LITERIE

DÉPOSEZ-LES DANS UNE DES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE DE BELFORT

- > grandbelfort.fr - déchets - 03 84 90 11 71
- > ccvosgesdusud.fr - 03 84 54 70 80
- > cc-sud-territoire.fr - 03 84 56 26 07

VOUS HABITEZ DANS LE GRAND BELFORT ET NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

ENLÈVEMENT GRATUIT EN VOTRE PRÉSENCE, SUR RENDEZ-VOUS

Les gros encombrants acceptés (limité à 2m³) :

- > Gros meubles : canapé, armoire, bureau, commode, morceaux de meubles démontés de plus de 120 cm / 80 cm sans glace ou vitre.
- > Literie : lit, sommier, matelas.
- > Gros électroménager : machine à laver, sèche-linge, réfrigérateur, congélateur, cuisinière, lave-vaisselle, four.

Aucun autre déchet n'est accepté.



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Votre quartier n'est pas une décharge. Territoire habitat vous rappelle que tout dépôt d'encombrants (et d'ordures) sur les trottoirs est **INTERDIT**. Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 1 500€ + frais d'enlèvement. Les dépôts sauvages sont verbalisables conformément à l'article 632-1 du code pénal.

Marie-Hélène Ivol, Présidente de l'USH Bourgogne Franche-Comté

Le 18 septembre dernier, Marie-Hélène Ivol et François-Xavier Dugourd ont été élus respectivement Présidente et Vice-Président de l'USH Bourgogne Franche-Comté.

La Vice-Présidente de Territoire habitat et le Président d'Orvitis vont œuvrer de concert pour défendre et promouvoir les intérêts du logement social dans notre belle région. Félicitations à eux !

À SAVOIR



La fusion des régions a amené l'USH de Bourgogne et l'USH Franche-Comté à créer l'Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté (USH BFC) le 21 juin 2017 avant de préparer sa fusion effective. Cette union régionale représente les bailleurs sociaux de la région Bourgogne-Franche-Comté aux échelles régionale et nationale, auprès de la Préfecture de région, DREAL, SGAR, DRJSCS, Conseil Régional, Banque des Territoires, Action Logement.



PAS D'AUGMENTATION



2021, pas d'augmentation des loyers !

Afin de vous soutenir dans cette période marquée par la crise sanitaire, le Conseil d'Administration de Territoire habitat, à la demande de son Président Florian Bouquet a décidé de ne pas augmenter les loyers pour 2021. **Territoire habitat est le seul bailleur de Bourgogne Franche-Comté à ne pas proposer l'augmentation alignée sur l'Indice de Référence de Loyers. Une décision forte et solidaire qui dès le début du confinement s'est imposée comme une évidence.**



**RETROUVEZ-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX**

Facebook : **Territoirehabitat**

Nouveauté

Toutes nos annonces à retrouver sur le facebook de l'agence Territoire habitat

Instagram : **Agence Territoire habitat**